



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E176889

VALABLE JUSQU'AU

03/04/2027

ÉDITÉ LE

30/03/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/11/2018

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/11/2022

36 000

Raison sociale : EM-ISO FRANCE

9 RUE DE LA SABLIERE

92230 GENNEVILLIERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC NANTERRE 84407521800017

Siret : 844 075 218 00025

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 215611800173

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 175158155 N 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 175158155 N 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 09 80 40 06 66

Portable : 06 58 48 76 75

Fax :

Site Internet : emiso.fr

E-mail : contact@em-iso france.fr

Responsabilité légale :

AZIZA STEPHANE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	24/03/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/04/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	17/09/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	17/02/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	17/02/2026

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	18/04/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	18/04/2023
o Ventilation mécanique	17/09/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	10/12/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	21/04/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.